

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**MARCHES - Commission
d'appel d'offres.**

**RAPPORTEUR
Mme la Présidente**

Date de convocation :
06/07/20

Date d'affichage :
06/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00.

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLERIoT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CAMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEL, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON

Absent(e)s :

M. Sébastien ANETTE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Vincent SAVELLI, Mme Nathalie VITOUX

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, constituant le code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-5 et L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans un établissement public de coopération intercommunale, la commission d'appel d'offres est composée :

- du Président de cet établissement ou son représentant, Président,
- de cinq membres, élus en son sein par l'Assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Les candidatures reçues sont :

Liste présentée par la Présidente :

Membres titulaires

- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Bernard DESTOMBES
- M. Denis LIESSE
- M. Jean-Michel BERTONNET

Membres suppléants

- M. Michel BONO
- M. Vincent SAVELLI
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Patrick JULIEN
- M. Sébastien VAN HYFTE

Liste présentée par M. Julien CALON :

Membre titulaire

- M. Julien CALON

Membre suppléant

- M. Olivier TOURNAY

Nous passons au vote.

Le dépouillement du vote au scrutin proportionnel au plus fort reste donne les résultats suivants :

A déduire : bulletins blancs ou nuls	4
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Ont obtenu :	
- Liste présentée par la Présidente	65 voix
- Liste présentée par M. Julien CALON	3 voix

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

Le Conseil communautaire,

Après avoir voté à scrutin secret,

1°) Sont élus :

- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Bernard DESTOMBES
- M. Denis LIESSE
- M. Jean-Michel BERTONNET

en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;

2°) Sont élus :

- M. Michel BONO
- M. Vincent SAVELLI
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Patrick JULIEN
- M. Sébastien VAN HYFTE

en tant que membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;

3°) Prend acte qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier ;

4°) Prend acte également, qu'il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'Appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Frédérique MACAREZ